

DECLARATIONS DE DECES du 28 fevrier. — Sophie Duilleul, 4 an, rue du Fontenoy. — Achille Callencore, 17 an, rue de la Bassée. — Maurice Desbours, 2 mois, rue de l'Ermitage. — De Baes, présent sans vie, rue du Coq Français. — Jules Clarisse, 4 mois, rue d'Italie. — Célestin Gillon, 73 ans, tourneur en bois, Hôtel-Dieu. — Marie Rouvrouil, 49 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Victorine, 40 ans, rue de la Tuilerie. — Marie Hue, 60 ans, ménagère, rue de Moulou du Roubaix. — Isabelle Hégn, 47 ans, ménagère, rue de la Guinguette. — Félix Landuyt, 5 mois, rue Turgot. — Marie Verbeert, 4 mois, rue Turgot. — Louis Desquand, 6 mois, rue Turgot. — Meudach, présent sans vie, rue du Pile. — Eriero De-craeme, 31 ans, cabaretier, rue des Longues-Haies.

De 2. — Eugène Cornelle, 4 mois, aux 7 Ponts. — Alfred Dehoort, 3 jours, rue du Fontenoy. — Catherine Lepers, 67 ans, sans profession, rue du Curoir. — Louis Agache, 52 ans, sans profession, rue Archimède. — Malvina Hessel, 1 an, aux 3 Ponts. — Arthur Tournel, 17 ans, rattaché, Hôtel-Dieu. — Edmond Hubaux, 6 mois, rue Schœffer. — François Delcove, 75 ans, corroyeur, place du Trichon. — Bagart, présentée sans vie, rue du Luxembourg. — Hippolyte Gambier, 77 ans, rentière, rue de l'Avocat. — Victoire Warros, 63 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Tournai. — DECLARATIONS DE NAISSANCES du 24 fevrier. — Victorine Destombes, 6 ans, Carlier. — Albert Desbours, rue du Boquet. — Sophie Hivolet, à la Bourgogne. — Léonie Lémon, rue d'Havré.

De 26. — Marie Petit, rue du Calvaire. — Maria Dumont, rue Blanc-Sau. — Du 26. — Joseph Leruste, au Poully. — Paul Dupulch, au Haut-Vinage. — DECLARATIONS DE DECES du 24 fevrier. — Marie Delat, 62 ans, au Clinquet. — Henri Wilkin, rue de Lille. — Vandepoort, à la Croix-Rouge. — Marie Florin, 3 ans, 7 mois, sentier de Boudues. — Louis Gouthier, 2 mois, rue de Pierre. — Louis Delanoy, à Francs. — Du 25. — Gustave Dewael, 4 ans, rue de la fin de la Guerre. — Clémence Cateau, 1 an, Blanche-Porte. — Marie Delhaye, 5 ans, 10 mois, rue de la fin de la Guerre. — Marie Formant, 30 ans, dévideuse, à l'Hôpital-Civil. — Joseph Destombes, 22 ans, 8 mois, sans profession, rue du Tilleul. — Du 26. — Florence Flament, 1 an, issue Thaon. — Joseph Carlier, 67 ans, épicière, aux Phlépmins. — Palmire Verbrugge, 1 an, 3 mois, rue du Haze.

### CONVOIS FUNEBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUPRE, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de dame ADRIENNE-CATHERINE-JOSEPH LEPERS, veuve de Monsieur Louis-François-Joseph DUPRE, décédée subitement à Roubaix, le 1er Mars 1873, dans sa soixante-septième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de vouloir assister au convoi et service solennels qui auront lieu le Jeudi 4, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, 24, rue du Curoir.

Les amis et connaissances de la famille RANÇON-GAMBIER, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-François-Joseph RANÇON, veuve de Monsieur Simon-Henri RANÇON, décédée à Roubaix, le 2 Mars 1873, à l'âge de 76 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le Jeudi 4 mars 1873, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, cour du Blanc-Four, n° 1, rue de Lannoy.

Les amis et connaissances de la famille MASQUILLIER, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Antoine-Joseph MASQUILLIER, décédé à Roubaix, le 2 Mars 1873, à l'âge de 25 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le Jeudi 4 mars 1873, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, cour du Blanc-Four, n° 1, rue de Lannoy.

LETRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Caisse d'épargne de Roubaix. Bulletin de la séance du 28 Février 1873. Sommes versées par 174 déposants, dont 34 nouveaux, Fr. 27.383. >> 63 décaissements en remboursement, 9.390.77. Les opérations du mois de Mars ont été suivies par MM. Achille Delattre et Julien Lagache, fils directeurs.

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX. Mouvement du mois de février 1873. 5660 colis de laine peignée 609.583 k<sup>m</sup> 18 » d'écauilles et blouses 2.063 404 » de laine filée 42.900 6 » de soie 121 2411 » de coton 21.709 8499 colis pesant ensemble 912.287 k<sup>m</sup>

Mouvement du mois de février 1874. 7307 colis de laine peignée 786.915 k<sup>m</sup> 51 » d'écauilles et blouses 3.397 535 » de laine filée 56.930 6 » de soie 121 2164 » de coton 230.882 10.087 colis pesant ensemble 1.078.124 k<sup>m</sup>

Mouvement du mois de février 1875. 7816 colis de laine peignée 814.910 k<sup>m</sup> 73 » d'écauilles et blouses 3.371 544 » de laine filée 57.812 1 » de soie 11 2992 » de coton 319.347 11.456 colis pesant ensemble 1.235.451 k<sup>m</sup> Le Directeur, A. MUSIN.

Prix de revient des viandes DROITS D'OCTROI COMPRIS. 1<sup>re</sup> QUAL. 2<sup>e</sup> QUAL. 3<sup>e</sup> QUAL. Bœuf le k<sup>o</sup> 1.64 1.41 1.22 Vache » » » » » » Taureau » » » » » » Veau » » 2.01 1.76 1.56 Mouton » » 1.65 1.55 1.35 Porc » » 1.60 1.55 1.50 Roubaix, le 26 février 1875. Le Maire de Roubaix, LOUIS WATINNE WATINNE.

BELOGNE. — De grandes fêtes musicales auront lieu en Belgique, au mois de juillet prochain. Un concours international de chant d'ensemble est organisé à Malines pour le dimanche 4 juillet.

Un autre concours international de chant d'ensemble aura lieu à Gand le dimanche 11 juillet. Le même jour (11 juillet) est fixé pour le concours international de musiques de fanfares à Namur. Enfin, le dimanche 23 juillet, en la même ville, grand festival international d'Harmonie, de Fanfares et de chant d'ensemble. Toutes les sociétés instrumentales et chorales de Belgique et de l'étranger sont invitées à prendre part à ces fêtes.

### Faits Divers

Une tentative d'assassinat a été commise samedi matin à 9 heures 1/2, à la maison centrale de Nîmes, sur la personne d'un gardien, par le détenu Dubois, qui avait été condamné dernièrement, par la cour d'assises du Gard, à la peine des travaux forcés à perpétuité, pour meurtre.

Le Petit-Marseillais nous apprend que l'auteur du triple assassinat commis dimanche dernier à la Belle-de-Mai a été mis vendredi matin en état d'arrestation, dans les circonstances suivantes :

Mme Olive, fermière de la propriété Angles, située dans les environs du village de Saint-Barthélémy, portait du bois dans un poulailler abandonné, lorsqu'elle aperçut un homme couché qu'elle interpella. Aux réponses de cet individu qui s'exprimait en patois de Salon, Mme Olive comprit aussitôt qu'elle avait affaire à Barbier. Effrayée, elle se mit à fuir vers la campagne voisine où se trouve sa sœur. Tous les fermiers des environs, ainsi avertis de la présence de Barbier, s'armèrent de piques, de fusils et de bâtons et se rendirent à l'endroit où Mme Olive avait aperçu l'assassin, mais il avait disparu. L'un des poursuivants se rappela alors qu'il avait vu dans les environs du poste à feu situé au milieu de la propriété un individu qui paraissait tout effaré. Il se rendit dans le poste et s'aperçut qu'une main étrangère avait préparé là une petite couchette.

Pensant que le fugitif viendrait à passer la nuit là, il alla prévenir des agents de police. — A cinq heures et demie du matin, ceux-ci arrivaient sur les lieux avec le paysan; la porte du poste qu'on avait laissée ouverte était fermée intérieurement. On frappa plusieurs coups, mais personne ne répondit; puis les coups redoublant, une voix de l'intérieur cria : — Qui est-là? — Ouvrez, c'est la police, dirent les agents. A peine avaient-ils prononcé le mot de police qu'ils entendirent la détonation d'une arme à feu. — Nous vous ferons observer que personne de nous n'a déchargé d'arme à feu; dirent les agents qui croyaient que Barbier venait de tirer sur eux. — Ne craignez rien, leur répondit le meurtrier, je me suis logé une balle dans la poitrine. Il s'était, en effet, porté un coup de revolver dans la région de l'estomac. Jetant son revolver par une lucarne, il ouvrit la porte et, se livrant aux agents sans résistance, il n'exprima qu'un seul regret, celui de n'avoir pas pu réussir à se détruire. On le plaça sur le charretton d'un cafetier du village et il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où le docteur de service parvint à lui extraire la balle. On l'a conduit ensuite à la Conception.

Les journaux américains rapportent un exemple d'amour à la fois violent et désintéressé dont nous ne voyons guère d'exemple : Une négresse de Floride s'était éprise d'un blanc, ouvrier charpentier. Elle possédait un magot d'environ 8000 dollars. Mais elle s'aperçut que le charpentier, malgré cet appât, se souciait peu de l'épouser. La pauvre fille fit alors rédiger un testament par lequel elle légua sa fortune au bien-aimé indifférent, puis elle alla se noyer.

Le bruit de la perte du Hong-Kong, allant de Londres au Japon, est malheureusement confirmé. Ce bateau à vapeur est allé se briser, dans la nuit de lundi à mardi, sur les rochers de Socotra, non loin d'Aden. Dix-huit hommes de l'équipage ont pu gagner cette station, d'où la nouvelle du désastre a été envoyée. Douze passagers, y compris une dame et cinq enfants, ont péri. Il manque aussi un canot, sur lequel le capitaine et dix-sept de ses hommes se sont embarqués, et qui probablement aura sombré. On estime la perte, — cargaison et navire, — à 4 millions.

On évalue à 70,000 individus le nombre des mendians de tout âge et de tout sexe qui pullulent sur le pavé de Paris. Sou par sou, ces gens arrivent selon leur degré de savoir-faire et l'aïssance du quartier qu'ils fréquentent, à se faire des journées qui vont de 3 francs au minimum jusqu'à un maximum de 60 francs. On a saisi sur un mendiant, forçat en rupture de ban, qui s'était donné la spécialité de la mendicité dans les cours ou à domicile, un carnet d'après lequel cet habile exploitateur gagnait en moyenne 60 francs par jour.

UNE MÈRE QUI ÉGORE SES DEUX ENFANTS. — Dans un cottage près d'Arbroath (Angleterre), demeurait un bouvier, nommé Robb, avec sa femme et ses enfants. Les deux plus jeunes, deux petites filles, l'une de trois ans et l'autre de deux mois, couchaient avec leur mère; dans la chambre du père dormaient les quatre autres enfants. En se levant, samedi dernier, pour aller à l'ouvrage, le père s'aperçut que sa femme avait disparu. En la cherchant dans tous côtés, il la vit debout au milieu d'un ruisseau qui coule près du cottage; l'eau lui venait jusqu'à la ceinture. Il l'emporta dans ses bras, et, avec l'aide

de quelques voisins, parvint à la porter jusqu'à son lit. Les draps étaient maculés de grandes taches de sang, et bientôt les témoins découvrirent avec horreur que les deux petits enfants avaient le cou coupé d'une oreille à l'autre. Un rasoir fut trouvé derrière le lit. Le visage des pauvres petites était calme et serein. On suppose que la femme Robb, après avoir tranché la gorge à ses enfants, a essayé d'en faire autant sur elle-même. La blessure n'étant pas assez grave pour lui faire perdre connaissance, elle aurait quitté la maison avec l'intention de se noyer dans le ruisseau. Jusqu'ici ce drame sanglant est inexplicable, et l'on ignore les motifs qui peuvent avoir poussé cette malheureuse à un assassinat aussi horrible. Le mari et sa femme avaient toujours vécu en harmonie et semblaient heureux. La femme Robb est âgée de trente-sept ans; sa constitution est faible. Elle était sujette à des crises qui la jetaient dans un état d'excitation et de fièvre.

### TRIBUNAUX

M. Albert Gandin, rédacteur en chef du journal la Corse, est appelé à comparaître, le 5 mars, avec l'imprimeur et le gérant de cette feuille, devant la cour d'assises de Bastia, sous la prévention d'attaques contre les droits et l'autorité de l'Assemblée nationale. L'article incriminé a paru le 20 janvier et est relatif aux élections des Hautes-Pyrénées dont le résultat serait, d'après le journal poursuivi, une protestation contre le vote de déchéance émis dans un jour de haineuse fureur par une assemblée sans mandat.

Nous avons raconté, il y a quelque temps déjà, une tentative d'assassinat commise à Grenoble, par un nommé Gerenti, sur la personne de sa femme. Gerenti avait tiré sur sa femme un coup de pistolet.

La cour d'assises de Grenoble, après de nombreux témoignages établissant que la femme Gerenti avait une conduite des plus déréglées, a acquitté le mari. Un petit incident a eu lieu à la fin de l'audience. Lorsque le président a prononcé l'acquittement, de nombreux applaudissements ont éclaté dans la salle, et surtout dans la tribune des femmes. Cette scène ne pouvait pas être tolérée dans le sanctuaire de la justice, et M. le président, dont les fréquents avertissements avaient été inutiles, a été obligé de sévir. Il a ordonné l'arrestation immédiate de deux de ces perturbatrices qui ont été conduites en prison.

Peu parlementaire, le mot suivant rapporté par Paris-Journal, mais bah ! en République ! Nous avons été témoin hier d'une petite scène qui montre assez exactement les sentiments dont sont animés, à l'égard de leurs anciens alliés, les membres du centre droit qui marchent aujourd'hui avec les gauches réunies. Un membre important de l'extrême droite, passant dans la salle des Tombeaux, frole un groupe où se trouvait un wallonien du centre droit.

Tenez, s'écria en s'adressant à un de ses collègues le wallonien dont nous parlons, voilà encore un de ces mulets de l'extrême droite ! Et il désignait l'honorable duc. Celui-ci, qui a de fort bonnes oreilles, avait entendu la réflexion, il se retourna. « Mon cher collègue, qu'il y ait, répliqua-t-il, des mulets à l'extrême droite, je ne le nie pas; mais vous avez mauvaise grâce à le dire si haut, car il y a des ânes au centre droit; vous en savez quelque chose, avouez-le. »

Le wallonien battit en retraite sans rien dire, honteux comme un républicain à qui on parle du suffrage universel. Trois personnes : père, mère et fille. Le père est muet. — Je ne l'épouse pas pour plusieurs raisons : d'abord je le trouve trop laid et trop bête ! — Stéphane !!! j'ai bien épousé ton père.

Entre troupiers : — Mon caporal, doit-on dire : buvon z'un coup ou buvon l'un coup ? — M'est avis qu'on doit dire : buvon z'un coup. C'est plus doux t'a l'oreille !

La scène se passe au tribunal de commerce de Marseille. Un avocat péroré avec une extrême volubilité, éreintant sans merci un capitaine au long cours qui n'avait pas pris de défenseur. Le président donne enfin la parole au marin, qui se lève et dit simplement : « Monsieur le président, je demande la remise à huitaine, pour trouver un blagueur capable de répondre à celui-là ! »

Progrès de Dentaire Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans colle etc. Edouard VERBRUGGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges. Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix.

MAISON A PARIS 4, Boulevard Ponceau, 4. NOTA. — Les dentiers ont l'avantage de ne pas empiéter la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — Succès garantis.

La Presse Médicale est unanime à recommander le SIROP et le BONBON du docteur CABANES dans les rhumes, bronchites, catarrhes récents ou chroniques, asthme, toux nerveuse et opiniâtre, grippe, quinte

de tous de mauvaises natures; toutes ces affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phthisie Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie; les professeurs Rousseau, Velpeau, Dénonvillier et Nélaton, l'employaient constamment avec succès. Déposé dans toutes les pharmacies de France; à Roubaix, pharmacie Gouverneur. 6964 (A)

### Nouvelles du soir

Dépêches Télégraphiques LA FÉDÉRATION LIBÉRALE EN BELGIQUE. Bruxelles, 2 mars. Une réunion formée de plusieurs présidents d'associations libérales a adopté le principe d'une fédération entre toutes les associations libérales.

La fédération écarterait toute question de programme et se placerait uniquement sur le terrain de l'action et de l'organisation du parti. Un comité a été nommé pour rédiger un projet qui sera soumis ultérieurement à une réunion officielle.

AFFAIRES D'ESPAGNE Madrid, 2 mars soir. (source alphonstiste). Les batteries de Puenta-la-Reina sont terminées. Elles lancent des obus sur les carlistes qui ont fui à une lieue de là.

Le général Quesada est parti de Tafala pour visiter les positions d'Esquina. Les carlistes n'empêchent plus la pose du câble sous marin de Fontarabie.

### DERNIERE HEURE

Paris, 3 mars, 2 h. s. Les renseignements des journaux sur certaines conversations entre M. Buffet et M. le maréchal de Mac-Mahon sont complètement inexacts.

L'accord est complet entre le Maréchal et M. Buffet sur le programme et les personnes. M. Buffet a dit qu'il ne pouvait pas accepter encore. Il ne croyait plus nécessaire de rester président, mais il verrait quelques personnages politiques, afin d'amener une constitution du cabinet sans y entrer lui-même.

M. Buffet a conféré à 5 heures avec M. Dufaure. Il est allé ensuite à Paris, où il a vu dans la matinée M. Bocher. Il reverra aujourd'hui le maréchal.

### COMMERCE

HAVRE, 2 MARS. — Colons. — Les ventes se sont continuées avec entrain hier soir, tant pour Amérique que pour Indes à livrer. Aujourd'hui, nous avons été un peu plus calme, surtout l'après-midi après réception des dépêches plus froides de Liverpool, mais il s'est fait encore des affaires très suivies à livrer, principalement en Omra. Tous les prix restent très raides, et on a payé jusqu'à 74 fr. pour good fair Omra par voilier, départ de février-mars; 67 fr. 50 pour full fair en charge; quant au très ordinaire Louisiane, il faut le voir à 98 fr.

A terme, il n'est fait placement d'affaires en Louisiane mars et mars-avril, à 97 fr., ainsi que sur avril-mai-juin, à 97 fr. 50, mais on a clôturé vendeurs à ces divers prix. Les ventes à quai, à 2 heures, en y comprenant plusieurs milliers de balles d'hier soir, ont été de 7,156 b.

Cafés. — La demande est loin d'être active, mais nous avons néanmoins un courant d'affaires assez régulier, et on voit que la consommation ne doit avoir que peu d'approvisionnement d'avance. — Les cours restent sans variation, et la bonne marchandise en Haiti est même bien soutenue. On a noté aujourd'hui 90 s. Port-au-Prince, à 100 fr.; 100 s. St-Marc, à 104 fr. 50; 250 s. Guatemala, à 108 fr.; 100 s. Capitanía, à 90 fr. 50; 500 s. Jacmel, port, à 88 fr., et 1,000 s. Gonaves ditto, à 100 fr.

Laines. — Nous avons à noter la vente de 32 b. B.-Aryes saint, à 182 fr. 50.

### Cours officiels de la Bourse

du 2 Mars. — 5 h. soir.	
Holl. de olz en f. 47 48	Certificat de rente 70 50
id. en laines 77 15	Mécan. de f. 100 k. d. 11.
id. en cotons 80 1/2	id. de raffinerie 11.
Holl. de lin en f. 49	Spiritueux f. les 100 k. 50 55
id. en laines 70 50	id. n° 100 k. 50 55
id. en cotons 80 1/2	id. supérieur 74 50
id. de lin en f. 49	id. ordinaire 74 50
id. en laines 70 50	id. de 100 k. 50 55
id. en cotons 80 1/2	id. de 100 k. 50 55
id. de lin en f. 49	id. de 100 k. 50 55
id. en laines 70 50	id. de 100 k. 50 55
id. en cotons 80 1/2	id. de 100 k. 50 55

### Cours commerciaux et de la Bourse de Paris

du 2 Mars. — 6 heures du soir.	
Holl. de colz. 77 15	Paris 100 k. 50 55
id. courtes 77 15	id. 100 k. 50 55
id. avril 78 15	id. 100 k. 50 55
id. 4 mois 78 15	id. 100 k. 50 55
id. 4 mois 78 15	id. 100 k. 50 55
id. 4 mois 78 15	id. 100 k. 50 55
id. 4 mois 78 15	id. 100 k. 50 55
id. 4 mois 78 15	id. 100 k. 50 55
id. 4 mois 78 15	id. 100 k. 50 55

### COURS DES SUCRES DE LILLE DU 31 2 MARS

esp.	Cours off.	demand.	offert.
Sucres ind. 98 degrés.	83 75		
— en pain, 98 k. 1.	57 50		
— 100 k.	110 00		
— 100 k.	110 00		
3/4 blancs dis.	65 00		
— en pain, 98 k. 1.	57 50		
— 100 k.	110 00		
— 100 k.	110 00		
— 100 k.	110 00		
— 100 k.	110 00		

### COURS DES HUILES DE LILLE DU 28 FEV.

Huile	Garant	Tourteaux
Phénolite <td>100 k.</td> <td>100 k.</td>	100 k.	100 k.
id.	100 k.	100 k.
id.	100 k.	100 k.
id.	100 k.	100 k.
id.	100 k.	100 k.
id.	100 k.	100 k.
id.	100 k.	100 k.
id.	100 k.	100 k.
id.	100 k.	100 k.
id.	100 k.	100 k.

### CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NEGOCIANT A TROIS MOIS			
Exemple.			
4 1/2 Amsterdam	219 1/4	219 1/4	4 1/2
4 1/2 Hambourg	181 1/8	181 1/8	4 1/2
4 1/2 Brno	101 1/2	101 1/2	4 1/2
4 1/2 Francfort	101 1/2	101 1/2	4 1/2
4 1/2 Madrid	400 1/2	400 1/2	4 1/2
4 1/2 Barcelone	400 1/2	400 1/2	4 1/2
4 1/2 Lisbonne	548 1/2	548 1/2	4 1/2
4 1/2 Valence	548 1/2	548 1/2	4 1/2
4 1/2 Trieste	548 1/2	548 1/2	4 1/2
4 1/2 Saint-Petersbourg	248 1/2	248 1/2	4 1/2

VALEURS SE NEGOCIANT A VUE			
Exemple.			
2 1/2 Londres	25 1/2	25 1/2	2 1/2
2 1/2 Belgique	115 1/2	115 1/2	2 1/2
2 1/2 Italie	115 1/2	115 1/2	2 1/2
2 1/2 Suisse	115 1/2	115 1/2	2 1/2

Matières et Monnaies	
Or en barre 1000/1000 le kil. 8,127	pair
Argent en barre 1000/1000	218 50
Pièces de 5 francs	115 1/2
Souverains anglais	25 1/2
Centimes espagnols	25 1/2
Indes indépendantes	25 1/2
Piastres mexicaines	25 1/2

### Grand théâtre de Lille

Jeudi 4 mars, à 7 heures  
1. LES ENFANTS, drame en 3 actes. Joué par MM. Joinsse, Saint-Aignan, Gérard, Lacan, Mmes L. Bell, Saint-Aignan, Léonié.  
2. PREMIÈRE REPRESENTATION (premier) de : LA PIE VOLUEUSE, opéra-comique en 3 actes. Le bailli de Palaiseau, MM. Riquier-Delaunay; Ferdinand Villebelle, Fronty; Philippe, Bach; Fabrice Vallon, Joinsse; Jacob, Andrie; George, Gérard; un geolier, Lefèvre; Ninette, Mmes Joinsse; Claudine, Léonié; Petit-Jacques, Valmont.  
3. LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT, comédie-vaudeville en 1 acte. Joué par MM. Tourtois, Lacan, Samaisson, Larose, Renier, Mmes Pavie, Gérard.  
GUILLEAUME-TELL.  
LE PROPHÈTE, grand-opéra en 5 actes. Vendredi 5 mars.  
LES DEUX ORPHELINES, drame en 5 actes et 8 tableaux.

### Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS  
Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.39, 5.13, 6.48, 7.28, 8.28, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tournai-Mouscron, 5.38, 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20, 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s. Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57, 2.22, 4.47, 5.25 6.53, 8.09, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s. Dimanches et Fêtes  
Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.36 s. Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

### GOVERNEMENT D'HAITI

ÉMISSION DE 41.650 Obligations de 500 francs

PORTANT INTÉRÊT ANNUEL DE 40 FRANCS Payables par semestre les 15 février et 15 août. Remboursables au pair en 10 ans, par tirages annuels.

PRIX D'ÉMISSION: 460 FRANCS (Jouissance du 15 Février 1875)

PAYABLES COMME SUIV :	
Fr. 50 en souscrivant	Fr. 50
100 à la répartition.	100
100 le 24 au 30 avril 1875	100
100 le 24 au 30 juin 1875	100
110 du 24 au 30 août 1875, moins 20 francs du coupon au 15	90

Fr. 460 Soit net à verser. Fr. 440 A la répartition, où à l'échéance successive des termes, les souscripteurs pourront anticiper, sous escompte de 5 0/0 l'an, les versements non échus. Ceux qui libéreront leurs titres à la répartition, n'auront à payer qu'une somme nette de 455 fr. par obligation.

Il sera délivré aux souscripteurs, lors du paiement du second terme, des titres provisoires rendus de même nature, qui seront, après libération et à partir de septembre 1875, échangés contre des obligations définitives revêtues du sceau du timbre.

Les obligations seront au porteur; et dès la clôture de la souscription, toutes les formalités seront remplies pour les faire admettre à la coté officielle de la Bourse de Paris.

### GARANTIES

Par son traité avec les concessionnaires de l'emprunt, MM. Harouard, André et Co, de Paris, et de MM. Harouard et Co, de Port-au-Prince et du Havre, le gouvernement affecte, en garantie de ses engagements, tous ses revenus généraux et spéciaux, les droits de douane de sortie sur les cafés, fixés à 5 1/2 0/0; il s'est interdit de modifier le taux jusqu'à remboursement de l'emprunt.